



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 52225

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée dans le rapport du Conseil national des barreaux, consistant à modifier les textes régissant la procédure d'appel : unification des délais impartis aux parties pour conclure, assouplissement des sanctions encourues en cas de défaut d'exécution des formalités procédurales requises, réintroduction d'une plus grande initiative des parties dans le déroulement de la procédure. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52225

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2541

Question retirée le : 5 avril 2016 (Fin de mandat)